

Informations de base	
2020/0069(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté dans le contexte de la pandémie de COVID-19 Modification Règlement 2008/1008 2006/0130(COD) Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0069(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2008/1008 2006/0130(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 100-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/02872